ONEM/DP-NK/239/2025
Matr. 01KN0586

OFFRE D'EMPLOI Externe N° 018/2025

POSTE : Local
Deux (2) Travailleurs Social ECHO-MHPSS H/F Goma ou Bukavu

Sous la responsabilité hiérarchique	:	**Chef de MHPSS**
Type de contrat	:	**CDD**
Durée	:	**7 Mois**
Affectation	:	**Mobile/Statique sur terrain (Goma et Bukavu)**
Date de prise de poste	:	**Juin 2025**

I. CONTEXTE

Handicap International est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, apolitique et aconfessionnelle, qui œuvre dans le domaine des droits des personnes en situation de handicap.
Présente en République Démocratique du Congo (RDC) depuis 1995, elle intervient dans les domaines suivants : (i) la réadaptation à base communautaire ; (ii) l'éducation inclusive ; (iii) la santé maternelle et infantile ; (iv) la logistique humanitaire (v) la protection (vi) la santé mentale (vii) et l'assistance d'urgence aux populations vulnérables en RDC.

Handicap International / Humanity & Inclusion (HI) est une association de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.
Depuis mars 2018, le programme est géré par une coordination nationale basée à Kinshasa et pilotant 3 bases opérationnelles en RDC (Kinshasa, Goma et Kasaï).

L'Est de la RDC est le théâtre d'une crise chronique depuis de plus de 20 ans. L'instabilité y est permanente et les groupes armés y sont nombreux. Les acteurs humanitaires interviennent dans la zone depuis de nombreuses années, mélangeant des approches urgences, transition/résilience et essayant d'assurer un certain développement/stabilisation.
Depuis octobre 2022, la situation sécuritaire s'est gravement détériorée avec la reprise des combats entre les éléments du M23 et ceux des Forces Armes de la République Démocratique du Congo (FARDC). La ville de Goma est actuellement coupée A ce jour, la base de Goma met en œuvre 6 projets :

- Deux projets de clinique mobile en santé mentale :
- Un projet de réhabilitation des pistes à Mweso :
- Un projet dans le domaine de la protection communautaire, de la réponse d'urgence en santé mentale et distribution de kit à Mweso ;
- Un projet de réadaptation intégrée avec la thérapie de stimulation ;
- Un projet d'Atlas plateforme logistique.

HI a revu sa stratégie pluriannuelle pour la RDC. Il en ressort une volonté de diversification des activités à l'Est de la RDC et de croissance en termes de volume.
Le/la travailleur/euse social(e) de cette annonce travaillera dans les deux premiers projets.
Le projet a pour objectif d'intervenir en urgence dans les zones de déplacements et de crises dans le Nord et Sud-Kivu à l'aide d'équipe mobile et statique pour des interventions d'urgence en santé mentale et soutien psychosocial intégrée la protection. Les principales activités prévues sont :

- Sensibilisation sur la santé mentale ;
- Séance de psychoéducation ;
- Prise en charge individuelle et en groupe en santé mentale,
- Provision des sessions en réadaptation [illegible] et fonctionnel ;
- Assistance en protection individuelle ;

- Formation des agents de santé sur la santé mentale et formation des acteurs humanitaires sur l'inclusion

Position dans l'organisation

Il (elle) est responsable de l 'offre de l'accompagnement psychosocial tout en participant dans le renforcement des capacités sur la prise en charge des cas de VGB et d'autres cas des déplacés et de leurs orientations.

Il (elle) est sous la responsabilité hiérarchique du chef de projet MHPSS et la supervision directe du Technical Officer protection dans la zone de son ressort.

Il (elle) travaillera en collaboration avec les psychologues, les équipes médicales et kinésithérapeutes y compris tous les autres acteurs de la communauté impliquées dans le projet d'urgence.

II. RÔLE ET RESPONSABILITES

Le/la travailleur·se social·e est chargé·e d'assurer la gestion des cas, y compris l'accompagnement psychosocial lorsque nécessaire, en utilisant l'écoute active et en respectant les différentes étapes du processus de gestion des cas dans le cadre de son exercice professionnel.

Il/elle est chargé·e de la mise en œuvre effective des activités psychosociales dans sa zone d'intervention. Cela inclut la réalisation des activités psychosociales au sein du centre de santé, l'application du protocole national de prise en charge des VSBG, ainsi que la coordination et l'accompagnement des activités psychosociales, tant individuelles que de groupe. Il/elle assure également le rapportage régulier de ces activités auprès du superviseur local ou de son supérieur hiérarchique direct.

Offre des services aux survivants GBG et autres personnes éligibles aux services du projet

- Participer les échanges guidés pour les conseillères psychosociales à l'occasion des réunions mensuelles de monitoring pour partage des leçons apprises, étude des cas, les meilleures pratiques observés ainsi que les défis rencontrés durant l'offre de protection individuelle ;
- S'assurer que les survivants vulnérables ciblés par le projet ont accès aux kits d'hygiène ou de dignité et autres fournitures mises à la commodité pendant leur séjour de prise en charge ;
- Evaluer les besoins et analyser la situation des survivants et autres déplacés internes pour guider leur prise en charge psychosociale ;
- S'assurer que le renforcement du système de référence entre le psychosocial et les autres services, y compris les références vers d'autres intervenants existants selon le besoin se réalise de manière adéquate ;
- Appuyer les références pour les personnes handicapées en fonction de leurs besoins ;
- Encourager la réintégration sociale des survivants VSBG au sein des groupes communautaires existants y compris les hommes et les jeunes affectés par les SVBG ;
- S'assurer que les survivants sous son assistance ont l'accès à l 'information sur tous les autres services existants au projet, y compris l'information sur la réadaptions, inclusion et de prise en charge dyade ;
- Veiller à la bonne gestion et distribution des kits de dignité (d'hygiène), des kits AME aux personnes vulnérables déplacés internées dans le site et/ou dans les structures sanitaires et qui sont réellement en besoin
- Travailler en collaboration avec les membres de l'équipe médicale et kinésithérapeutique dans le cadre de de référencement et contre référencement, aux patients suivis pour la prise en charge psychologique appropriée et spécifique selon le cas.

Participation au renforcement des capacités des prestataires

- Participer dans planification de la réalisation de formations auprès des relais communautaires commis dans les aires de santé, en collaboration avec le PNSR, le PNSM et autres partenaires possibles ;

- Assurer que les relais communautaires et d'autres acteurs clés communautaires sont formés sur les procédures d'admission, d'identification et l 'offre des services du domaine psychosocial (de base) aux survivants des VSBG selon le protocole national et d'autres personnes vulnérables en besoin ;
- Evaluer les besoins des relais communautaires et les acteurs clés de la communauté en formation complémentaires durant la vie du projet ;
- Participer dans des formations des prestataires psychosociaux : formation continue sur les compétences de counseling de groupe ou individuel ;
- Sensibiliser les mobilisateurs de la communauté (les noyaux) en collaboration avec le Point focal des points d'écoute sur l'existence et le fonctionnement du service de prise en charge des survivants de violence sexuelle et basée sur le genre d'une part et d'autres parts les activités psychosociales menées en général par le projet
- Sensibilisation communautaire sur les obstacles d'accès aux services de santé mentale et sur stigmatisation entourant les survivants VSBG dans la communauté et autres populations déplacées ;
- Organiser des visites périodiques aux groupes suivis, en collaboration avec les psychologues pour le suivi confidentiel aux survivants et autres personnes affectées ;

Suivi, évaluation & rapportage

- Participer dans la consolidation et l 'analyse mensuelle des données psychosociales rapportées par les équipes MHPSS/protection (à l'occasion de la réunion mensuelle de monitorage pour validation des données) ;
- Participer aux supervisions psychosociales y compris de la protection conjointes, organisées dans le cadre du projet, avec les autres partenaires tels que le BCZS, le PNSR, le PNSM, ainsi que les bailleurs ;
- Participer dans l'évaluation régulière des besoins de la mise en œuvre des activités psychosociales sur le terrain (identifier, analyser) et les mettre à la disposition des décisions de gestion ;
- Soumettre, au superviseur protection dans la zone de son ressort dans le délai, le rapport (hebdomadaire, mensuel, trimestriel et annuel) consolidé sur les activités psychosociales intégrant la protection selon le forma convenu au projet ;
- Faire immédiatement rapport au superviseur direct de tout problème problème/questions surgissant avec les outils de collecte, les prestataires, la gestion des intrants de manière à apporter des mesures correctrices dans son domaine si besoin ;
- Récolte et analyse des données/témoignages après des bénéficiaires des violations de droit de l'homme et autres informations susceptibles pour le projet, récolte et analyse des données/témoignages des succès relatifs à la prise en charge psychosociale et partager avec le superviseur ou chef direct.

Respect du code de déontologie et d'éthique

- S'engager à respect le code déontologie de HI ;
- S'engager à s'assurer de la mise en œuvre optimale de ce code dans son cadre de travail ;
- Être disponible pour effectuer tout autre tâche jugée utile par son supérieur direct et à être déployé partout où HI mène ses activités psychosociales au Nord et Sud-Kivu.

III. PROFIL RECHERCHE

1. Diplôme/Formation :

Diplôme Universitaire Supérieur en Santé Mentale, Psychologie clinique, sociologie, en travail social ou filière similaire dans une université ou institut académique reconnu est obligatoire

2. **Expérience : Indispensable :**

- Au moins 3 ans d'expérience dans le domaine d'accompagnement psychosocial ;
- Au moins un an d'expérience de travail avec les personnes vulnérables plus particulièrement les déplacés y compris les cas de violences basées sur le genre ;
- Au moins un an d'expérience de l'un travail social (case management) en ONG ;
- Expérience dans les interventions d'urgence avec au moins un projet d'équipe mobile serait un atout.

3. **Connaissances et compétences :**

- Connaissances et compétences théoriques et pratiques en conseil et soutien psychosocial ;
- Expérience professionnelle dans la gestion de cas en lien avec la santé mentale et soutien psychosocial
- Très forte maitrise de la gestion des dossiers des patients, planification & rapportage des activités psychosociales ;
- Maîtrise du Pack Office Microsoft ;
- Maitrise du Français écrit et orale.

4. **Qualités interpersonnelles**

- Intégrité et motivation humanitaire ;
- Capacité à travailler sous pression avec une forte charge de travail dans un contexte sécuritaire dégradé ;
- Capacité émotionnelle à travailler dans un environnement sécuritaire instable ;
- Résistance au stress, l'incertitude et la frustration ;
- Forte capacité d'autonomie et d'initiative ;
- Capacité de proactivité, réactivité et de flexibilité ;
- Capacité d'organisation, de reporting et communication ;
- Capacité de proposer des solutions aux problèmes identifiés ;
- Respect des procédures et des deadlines ;
- Capacité à s'organiser et gérer ses priorités.

CONDITIONS POUR POSTULER

Veuillez envoyer par e-mail à l'adresse suivante les documents ci-dessous avec la référence **"Offre N°018/2025, Travailleur Social."** Au plus tard le Jeudi, 29/05/2025 à 16 heures 30'. Par e-mail à l'adresse suivante : *recrutement@rdc.hi.org*

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement et exclusivement :

- ✓ Une lettre de motivation synthétique **(1 page maximum)** ne reprenant pas les données du CV mais permettant d'identifier les raisons du candidat à postuler ;
- ✓ Un curriculum vitae **en 3 pages maximum** (contenant les coordonnées téléphoniques et l'adresse email du candidat ainsi que trois (3) personnes de référence qui seront amenées à être contactées dans le cadre de la procédure de sélection).
- ✓ La carte de demandeur d'emploi délivrée par l'ONEM.
- ✓ **Attention toute omission d'expérience en ONG ou d'invention/modification d'expérience sur le CV entrainera une élimination immédiate du processus de recrutement, quelle que soit l'étape ;**

- Tout autre document (certificats de travail, diplômes,) pourra être demandé ultérieurement si la candidature est susceptible d'être retenue.

N.B : Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas traités

Aucune information supplémentaire ne sera donnée sur place ou par téléphone.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux tests.

Handicap International s'engage à promouvoir l'égalité des chances et à lutter contre toutes formes de discriminations à l'embauche.

Handicap International est attaché au principe de la diversité et encourage tout particulièrement les candidatures des personnes en situation de handicap et des femmes. Nous encourageons sincèrement les candidats en situation de handicap à contacter la base où a lieu le recrutement pour exprimer leurs besoins spécifiques.

Handicap International est engagé dans la protection de l'enfance et la protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels.

Handicap International a une tolérance zéro à l'encontre des violations du code de conduite en vigueur au sein de l'organisation (ex : fraude et corruption, protection contre l'exploitation et les abus sexuels, harcèlement et intimidation, etc.).

Le candidat sélectionné devra s'engager à adhérer et à respecter ces politiques institutionnelles éthiques ainsi que le code de conduite.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de recrutement. Cela est contraire à la politique d'HI et si vous êtes approché(e) par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché(e) de quelque façon que ce soit à faire partie du processus, prière de contacter le responsable de la base où le recrutement a lieu ou de signifier par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org

Fait à Kinshasa, le Mercredi, 21/05/2025

La direction.

Vu le 22/05/25